

COMMUNE DE CINQUEUX

*Compte rendu de la séance
du Conseil municipal
du 16 Novembre 2017*

L'an deux mil dix sept, le seize novembre à dix neuf heures quarante cinq minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BARBILLON, Maire.

Etaient présents : MM. Philippe BARBILLON, Philippe POUDE, Mme Isabelle SÉVERIN, Mr François GUERLIN, Mr Olivier BIRGEL, Mr Yves DONATI, Mr Denis LAVERRE, Mr Raymond LELEU, Mme Roselyne GOËNSE, Mme Carol FERREIRA, Mme Sylvie CHOWANSKI, Mr. Louis BONIN.

Absents excusés avec pouvoir : MR Paulo FERREIRA (pouvoir à Mme Carol FERREIRA), Mme Isabelle FRONIA (pouvoir à Mme Isabelle SEVERIN), Mme Yvette CHARDIN (pouvoir à Mme Roselyne GOENSE) et Mme Monique COPIN (pouvoir à Mr Raymond LELEU).

Absent :

Secrétaire de Séance : Mr Olivier BIRGEL.

Approbation du compte rendu de la séance du 28 aout 2017.

Mr Leleu intervient sur le point 4- Assainissement "la rue de Liancourt". Choix du maitre d'œuvre et lancement du marché de travaux". Une erreur a été commise sur la date : Il a été noté pour l'assainissement des Eraines, les travaux doivent être terminés pour le 15 mars 2017 au lieu de **15 mars 2018 !!!**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité et signé des membres présents.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

1° Achat de terrain "les Camps Muzieres ouest" cadastré AC 644.

Lors du conseil du 28/08/2017, il a été décidé d'acquérir des parcelles au lieu-dit "Les Camps Muzieres Ouest". Cette zone étant vouée à un projet d'aménagement global, les membres sont favorables pour y créer une réserve foncière.

Deux parcelles dans cette zone ont été acquises pour une contenance de 1561m² et monsieur le Maire annonce qu'on lui a proposé la parcelle cadastrée AC 644 d'une contenance de 824m².

Il propose une offre à 4.50€ le m² soit 3708.00€.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte administratif et tous les actes y afférents.

2° Indemnité de conseil au receveur municipal.

Le conseil municipal, à la majorité, (1 abstention Mr BIRGEL) autorise Monsieur le Maire a mandater l'indemnité calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel et sera attribuée à Monsieur FERRANT, parti fin aout 2017.

3° Convention de mise à disposition de la piscine municipale année 2017/2018.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la mise à disposition de la piscine communale de Pont Ste Maxence, pour 1 heure hebdomadaire, pour les enfants de l'école.

Pour l'année scolaire 2017/2018, elle est consentie moyennant une redevance de 1680,00 €.

Les séances ont lieu les jeudis, du 19 septembre 2017 au 8 décembre 2017 inclus, de 14h15 à 15h05.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition de la piscine municipale avec la commune de Pont Sainte Maxence pour l'année 2017/2018.

4° Convention Orange pour la dissimulation de réseaux "Place Georges Tainturier".

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les travaux d'enfouissement des réseaux de la Place G. Tainturier, font l'objet d'une convention avec Orange. Les travaux débuteront fin novembre devant la place de la Mairie jusqu'à la rue du Marin.

La partie basse tension et éclairage public gérée par la SICAE est entièrement pris à sa charge.

La partie Télécom géré par ORANGE prend à sa charge le remboursement de matériel de génie civil pour 768.82€ et la commune prend à sa charge 338.19€ d'études et travaux de câblage.

A l'unanimité, le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.

5° Présentation des devis dommages/ouvrages pour la construction de la maison médicale.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de souscrire une assurance dommage/ouvrage pour les travaux de construction de la Maison médicale ainsi que les logements voués à la location.

Il présente 3 devis :

Compagnies d'Assurances	Montant T.T.C.
SMABTP	5820.60
AXA	5080.00
SMACL	5607.28

Monsieur le Maire ajoute qu'une étude a été réalisée pour renégocier nos assurances globaux.

A l'unanimité, le conseil municipal, a retenu AXA , et autorise monsieur le Maire a signer le devis et à procéder au mandatement.

6° Travaux de parking de la maison médicale. Avenant.

Les travaux de parking réalisé par l'entreprise COLAS ont fait l'objet d'un marché. Dans les pièces administratives du marché une erreur a été commise dans le bordereau de prix et le détail quantitatif estimatif après négociation d'ou l'objet d'un avenant. Le montant du marché s'élève désormais à 145 262.09€ au lieu de 146 471.94€.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Monsieur le Maire a signer l'avenant.

Questions diverses.

1° Batiment les pompiers : Monsieur le Maire annonce qu'il a reçu Mr PIERSON, un jeune diplômé en pédicure/podologie et qu'il souhaiterait exercé son activité sur la commune. N'ayant pas de locaux vacants dans la maison médicale, Monsieur LELEU lui a proposé le local des pompiers, idéalement situé de part sa proximité avec la maison médicale et le parking. Pour ce faire, des travaux d'investissement devront être réalisés. Il faudra établir un chiffrage.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil leur position sur ce sujet, et s'il souhaiterait vendre ou louer le bâtiment ?

Il a été décidé de le louer et d'établir un chiffrage pour les travaux.

2° Travaux : enfouissement de la Place Tainturier : Les travaux de la Place Tainturier vont débuter fin novembre, début décembre. La dissimulation des réseaux vont contribuer à l'embellissement du centre bourg.

3° Rue de Sacy le Grand : Terrain des Aigumonts. Une opportunité s'offre à la commune pour l'acquisition d'espaces boisés classés en zone N situés dans la Butte des Aigumonts. En attendant les documents du notaire chargé de la vente, la décision d'achat sera prise lors du prochain conseil municipal.

4° Avancement des travaux de la maison médicale.

La coordination avec les différents corps de métiers s'opèrent bien et le planning est respecté.

5° Projet de travaux de voirie pour les demandes de subventions 2018.

Pour les travaux de l'assainissement des "Eraines". Lancement du marché en 2018.

Pour les dossiers de demande de subvention 2018, monsieur le Maire envisage de programmer des travaux de voirie, les bitumes ou trottoirs ainsi que les enfouissements, soit dans la rue Verte ou la rue des Dames ou autres...

Le dossier doit être finalisé fin décembre.

Il demande de répertorier les rues les plus dégradées et le sujet est reporté au prochain conseil.

6° Barnum

La commune s'est dotée de 3 barnums. Ils seront prêtés aux associations de la commune moyennant un chèque de caution de 500€. Un état des lieux sera effectué à la pose et à la dépose par les services techniques.

Séance levée à 22h 50.

Le Maire,